

N° 6452-2019/1-ACTS/ DJA

Date du : 28 février 2019

### Rapport de présentation

---

**OBJET** : Projet de délibération approuvant le compte-rendu sommaire officiel (CRSO) de la séance publique de l'assemblée de la province Sud en date du 11 janvier 2019

**PJ** : un projet de délibération

Conformément aux dispositions des articles 53 et 54 de la délibération modifiée n° 01-89/APS du 19 juillet 1989 *portant règlement intérieur de l'assemblée de la province Sud*, à l'issue de chaque séance publique de l'assemblée de province, le président établit et signe un compte-rendu sommaire officiel de la séance qui doit être approuvé par le Bureau, publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie et mis en ligne sur le site internet provincial.

A cet effet, bien qu'aucune disposition réglementaire ne le prévoit, le service de l'imprimerie administrative de la Nouvelle-Calédonie (SIMP) a souhaité que les comptes-rendus sommaires officiels des séances publiques de l'assemblée de la province Sud, soient publiés en annexe d'une délibération les approuvant.

A ce titre, il vous est proposé aujourd'hui d'adopter une délibération portant approbation du compte-rendu sommaire officiel (CRSO) de la séance publique de l'assemblée de la province Sud du :

- 7 décembre 2018.

Tel est l'objet de la présente délibération que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.